Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 novembre 2026
(OR. en)

15388/26
COR 1

Dossier interinstitutionnel:
2025/0580 (CNS)

FISC 391
ECOFIN 1417
MI 1128
SAN 764
UD 318

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Projet de directive du Conseil concernant la structure et les taux de l'accise applicable au tabac brut, aux tabacs manufacturés et aux produits connexes (refonte) - Orientation générale

L'article 12 *ter*, paragraphe 4, doit se lire comme suit:

Article 12 ter

…

4. Par dérogation à l'article 12, pendant les périodes transitoires prévues à l'article 16 *bis* et à l'article 20 *bis*, les accises minimales applicables dans les États membres sur les cigarettes et le tabac fine coupe à rouler les cigarettes sont ajustées conformément au présent article.